



## DEMANDE D'ADMISSION

Par la présente, je demande à faire partie de la Franc-Maçonnerie et à entrer dans la Loge Etoile du Jura, à Bienne.

J'ai pris connaissance des principes de l'Ordre maçonnique au verso (page 2) de ce formulaire auxquels je déclare adhérer.

Je m'engage à supporter les charges financières relatives à mon adhésion (une seule fois : émoluments d'entrée et cotisation de 1080 francs, ensuite cotisations annuelles de 600 francs).

Nom : ..... Prénom : .....

Etat civil : ..... Date de naissance : .....

Lieu d'origine : ..... Lieu de naissance.....

Nationalité : ..... Canton/Province.....

Profession : ..... Domicile : .....

N° de tél. privé : ..... N° de tél. portable : .....

Adresse électronique : .....

Références maçonniques s'il y a lieu : .....

Avez-vous déjà demandé à faire partie de la Franc-Maçonnerie ?  Oui  Non

Remarques : .....

.....

Date : ..... Signature : .....

### Cette demande d'admission doit être accompagnée de :

- lettre motivant la demande ;
- 2 photos passeport ;
- autobiographie (non uniquement professionnelle) ;
- extrait du casier judiciaire (s'adresser à un bureau de poste) ;
- extrait du registre des poursuites et faillites (à commander en ligne)



## Principes généraux

La Franc-Maçonnerie est, en premier lieu, une société initiatique ouverte à l'étude de tous les problèmes universels dont le symbolisme et la philosophie enseignent à ses membres quelle est leur vraie place dans la nature et dans la grande famille humaine.

Ainsi comprise, la Franc-Maçonnerie est une alliance universelle d'hommes libres basée sur la solidarité. La Franc-Maçonnerie a pour but :

- le perfectionnement morale de ses membres ;
- l'entretien de l'amitié et de la fraternité ;
- la pratique de la bienfaisance ;
- le développement des connaissances.

Elle fait appel à tous les esprits judicieux et à toutes les volontés droites qui éprouvent le besoin de s'unir pour travailler au perfectionnement moral et intellectuelle de l'Humanité.

Par conséquent, la Franc-Maçonnerie n'admet, entre ses membres, aucune distinction de nationalité, de race, de croyance, d'opinion, de fortune, de rang ou de position sociale. Elle ne leur demande que d'être sincères dans la poursuite du vrai et d'être profondément dévoués au bien de leurs semblables.

La Franc-Maçonnerie n'impose aucune limite à la recherche de la vérité ; afin d'assurer à tous cette liberté totale de la pensée, dans toutes les directions de l'esprit, elle ne formule pas de dogmes et n'exige de ses membres aucune croyance déterminée.

Bien penser, bien dire, bien faire, poursuivre une recherche personnelle mais non égoïste, voici certains devoirs d'un Franc-Maçon.